

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 26 janvier 2017

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire ; Éric BOEHLER, Adjoint au Maire ; Carole BOEHLER, Adjointe au maire ; Nathalie EBENER ; Rémi BOEHLER ; Martine GOTTAR ; Michèle AMAR ; Denis TOURNEMAINE ; Monique METTE ; Josselin FELD

Absent excusé : Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Eric BOEHLER ; Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 31 janvier 2017  
Le Maire,  
Maxime BRAND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de Moisheim

**Acte à classer**

**MAIRIE d'ERGERSHEIM**

1\_26-01-2017



<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-02-03T15-18-14.00 ( MI204604988 )

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20170126-1\_26-01-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 12 2017

Date de décision : 26/01/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : [1-26.01.2017.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/02/17 à 15:18

Date 03/02/17 à 15:18

Date 03/02/17 à 15:24

Par SCHOCH Stephanie

Par SCHOCH Stephanie

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 26 janvier 2017

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire ; Éric BOEHLER, Adjoint au Maire ; Carole BOEHLER, Adjointe au maire ; Nathalie EBENER ; Rémi BOEHLER ; Martine GOTTAR ; Michèle AMAR ; Denis TOURNEMAINE ; Monique METTE ; Josselin FELD

Absent excusé : Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Eric BOEHLER ; Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE DACHSTEIN ET DE WOLXHEIM AU FONCTIONNEMENT DU LOCAL DES SAPEURS-POMPIERS SIS A ERGERSHEIM**

Considérant le regroupement des sections de sapeurs-pompiers d'Ergersheim, Dachstein et Wolxheim au sein du local sis Place de la Mairie à 67120 ERGERSHEIM il convient d'établir une convention fixant les modalités d'occupation et de participation financière des trois sections.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer une convention fixant les modalités d'occupation et de participation financière des sections d'Ergersheim, Dachstein et Wolxheim au sein du local situé Place de la Mairie à 67120 ERGERSHEIM.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 31 janvier 2017

Le Maire,

Maxime BRAND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de Molsheim

**Acte à classer**

# MAIRIE d'ERGERSHEIM

**2\_26-01-2017**



<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-02-03T15-22-10.00 ( MI204605069 )

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20170126-2\_26-01-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION  
FIXANT LES MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE DE  
LA COMMUNE DE DACHSTEIN ET DE WOLXHEIM AU FONCTIONNEMENT  
DU LOCAL DES SAPEURS-POMPIERS SIS A ERGERSHEIM

Date de décision : 26/01/2017

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

Acte : [2-26.01.2017.PDF](#)



Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/02/17 à 15:22

Date 03/02/17 à 15:22

Date 03/02/17 à 15:28

Par SCHOCH Stephanie

Par SCHOCH Stephanie

Place de la Mairie  
67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 10 43  
mairie.ergersheim@numericable.fr

Date de convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 26 janvier 2017

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire ; Éric BOEHLER, Adjoint au Maire ; Carole BOEHLER, Adjointe au maire ; Nathalie EBENER ; Rémi BOEHLER ; Martine GOTTAR ; Michèle AMAR ; Denis TOURNEMAINE ; Monique METTE ; Josselin FELD

Absent excusé : Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Eric BOEHLER ; Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

**LOI DU 24 MARS 2014 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE :**  
**DECISION SUR L'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**VU** la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (A.L.U.R.) ;

**CONSIDERANT** que cette loi instaure notamment le transfert automatique de la compétence P.L.U. aux Intercommunalités (Communautés de Communes et d'Agglomération) selon les modalités suivantes :

- ce transfert intervient au terme d'un délai de trois ans suivant la promulgation de la loi, afin de laisser aux Intercommunalités et aux équipes municipales le temps de se préparer,
- un mécanisme de minorité de blocage permet aux Maires de reporter le transfert de la compétence P.L.U. au niveau intercommunal s'ils rassemblent un quart des Communes représentant au moins 20 % de la population d'une Communauté,
- une clause de revoyure prévoit que le Conseil Communautaire et les Communes délibèrent sur le transfert de compétence au niveau intercommunal à chaque fois qu'il est renouvelé (un transfert volontaire entre chaque renouvellement reste également possible, selon ces nouvelles modalités),
- avant le délai de trois ans prévu par la loi, les modalités de transfert de compétences actuellement prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales demeurent ;

**Vu** subsidiairement, la délibération n°15-111 du 17 décembre 2015 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG portant refus du transfert de cette compétence;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur le Maire ;

**Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré s'oppose** au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG.

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 31 janvier 2017

Le Maire,

Maxime BRAND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de Molsheim

Acte à classer

# MAIRIE d'ERGERSHEIM

3\_26-01-2017



<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-02-03T15-23-52.00 ( MI204605079 )

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20170126-3\_26-01-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : LOI DU 24 MARS 2014 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE : DECISION SUR L'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Date de décision : 26/01/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme  
2.1. Documents d urbanisme

Acte : [3-26.01.2017.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/02/17 à 15:23

Date 03/02/17 à 15:23

Date 03/02/17 à 15:28

Par SCHOCH Stephanie

Par SCHOCH Stephanie

Place de la Mairie  
67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 10 43  
mairie.ergersheim@numericable.fr

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers élus  
15

Séance du 26 janvier 2017

Conseillers en fonction  
15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés  
15

**Présents** : Maxime BRAND, Maire  
Marianne WEHR, Adjointe au Maire ; Éric BOEHLER,  
Adjoint au Maire ; Carole BOEHLER, Adjointe au maire ;  
Nathalie EBENER ; Rémi BOEHLER ; Martine GOTTAR ;  
Michèle AMAR ; Denis TOURNEMAINE ; Monique  
METTE ; Josselin FELD

**Absent excusé** : Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à  
Carole BOEHLER ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à  
Eric BOEHLER ; Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à  
Marianne WEHR ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à  
Maxime BRAND

#### **AUTORISATION POUR ENCAISSEMENT DE CHEQUES DIVERS**

Afin de simplifier les procédures, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à encaisser tous les chèques de remboursement divers, émis au nom de la Commune d'Ergersheim ou du CCAS d'Ergersheim, ainsi que les chèques de caution lors des locations de salles communales en cas de dégradations.

Monsieur le Maire pourra charger les trois premiers adjoints (dans l'ordre du tableau) de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, d'encaisser les chèques de remboursement divers – conformément à la présente délibération.

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 31 janvier 2017  
Le Maire,  
Maxime BRAND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de Molsheim

**Acte à classer**

# MAIRIE d'ERGERSHEIM

**4\_26-01-2017**



<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2017-02-03T15-24-35.00 ( MI204605105 )

**Identifiant unique de l'acte :**

067-216701276-20170126-4\_26-01-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

**Objet de l'acte :** AUTORISATION POUR ENCAISSEMENT DE CHEQUES DIVERS

**Date de décision :** 26/01/2017



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers

**Acte :** 4-26.01.2017.PDF

Classer

Annuler

**Préparé**

Date **03/02/17** à **15:24**

Par **SCHOCH Stephanie**

**Transmis**

Date **03/02/17** à **15:24**

Par **SCHOCH Stephanie**

**Accusé de réception**

Date **03/02/17** à **15:30**



Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers élus  
15

Séance du 26 janvier 2017

Conseillers en fonction  
15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés  
15

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire ; Éric BOEHLER, Adjoint au Maire ; Carole BOEHLER, Adjointe au maire ; Nathalie EBENER ; Rémi BOEHLER ; Martine GOTTAR ; Michèle AMAR ; Denis TOURNEMAINE ; Monique METTE ; Josselin FELD

Absent excusé : Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Eric BOEHLER ; Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LE CONTRAT DE VERIFICATION ET D'ENTRETIEN DU SYSTEME DE CHAUFFAGE SANS CHAUDIERE DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS**

VU l'offre commerciale réceptionnée le 18 janvier 2017 de la société MAHR située Hüttenstrasse 27 à Aachen (Allemagne) et spécialisée dans l'installation et l'entretien de chauffage d'église ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- estime que la proposition faite par la société MAHR n'est pas adaptée au type de chauffage présent à l'église Saint-Nicolas,
- souhaite confier l'entretien du chauffage de l'église Saint-Nicolas à une entreprise locale,
- souhaite opter pour un contrat unique comprenant la salle polyvalente et l'église Saint-Nicolas,
- charge M. le Maire de refuser l'offre commerciale proposée par M. MAHR.

Votes : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 31 janvier 2017  
Le Maire,  
Maxime BRAND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de Moisheim

**Acte à classer****MAIRIE d'ERGERSHEIM****5\_26-01-2017**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-02-03T15-25-49.00 ( MI204605115 )

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20170126-5\_26-01-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LE CONTRAT DE VERIFICATION ET D'ENTRETIEN DU SYSTEME DE CHAUFFAGE SANS CHAUDIERE DE L'EGLISE SAINT NICOLAS

Date de décision : 26/01/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [5-26.01.2017.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/02/17 à 15:25

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 03/02/17 à 15:25

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 03/02/17 à 15:31

Place de la Mairie  
67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 10 43  
mairie.ergersheim@numericable.fr

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 26 janvier 2017

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire ; Éric BOEHLER, Adjoint au Maire ; Carole BOEHLER, Adjointe au maire ; Nathalie EBENER ; Rémi BOEHLER ; Martine GOTTAR ; Michèle AMAR ; Denis TOURNEMAINE ; Monique METTE ; Josselin FELD

**Absent excusé** : Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Eric BOEHLER ; Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND

#### PERSONNEL COMMUNAL : TRAVAUX D'ETE – CONTRATS SAISONNIERS

VU l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 portant statut de la fonction Publique Territoriale ;

VU le décret 88-145 du 16 février 1988 relatif au statut des agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer quatre emplois saisonniers d'adjoint technique territorial, d'une durée hebdomadaire de 35 heures, pour les périodes suivantes :

- 1<sup>er</sup> emploi saisonnier : du 3 au 13 juillet 2017 inclus,
- 2<sup>ème</sup> emploi saisonnier : du 17 au 28 juillet 2017 inclus,
- 3<sup>ème</sup> emploi saisonnier : du 31 juillet au 11 août 2017 inclus,
- 4<sup>ème</sup> emploi saisonnier : du 14 au 25 août 2017 inclus.

Les intéressés exerceront les fonctions normalement dévolues à ce cadre d'emploi et seront rémunérés au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique territorial à l'indice brut 347, majoré 325.

Dit que les crédits nécessaires seront ouverts au compte 6413 : personnel non titulaire au budget primitif 2017.

Votes : 15

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 2

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 31 janvier 2017

Le Maire,

Maxime BRAND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
Arrondissement de Molsheim

**Acte à classer**

**MAIRIE d'ERGERSHEIM**

**6\_26-01-2017**



**1** En préparation      **2** En attente retour  
Préfecture      **3** > AR reçu <      **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-02-03T15-26-38.00 ( MI204605152 )

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20170126-6\_26-01-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : PERSONNEL COMMUNAL : TRAVAUX D'ETE - CONSTATS SAISONNIERS

Date de décision : 26/01/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.2. Personnel contractuel

Acte : 6-26.01.2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé      Date **03/02/17** à **15:26**

Par **SCHOCH Stephanie**

Transmis      Date **03/02/17** à **15:26**

Par **SCHOCH Stephanie**

Accusé de réception      Date **03/02/17** à **15:32**

Place de la Mairie  
67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 10 43  
mairie.ergersheim@numericable.fr